Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 16 (1910)

Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MÉLANGES

Le Congrès de numismatique et d'art de la médaille contemporaine, Bruxelles 1910.

Le troisième congrès de numismatique, organisé par la Société royale belge de numismatique et la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, s'est réuni à Bruxelles, du 26 au 29 juin 1910. Plus de trois cent cinquante personnes ont adhéré au congrès et le nombre des mémoires présentés a dépassé la soixantaine.

Il appartient au comité d'organisation du congrès de présenter un volume qui rendra compte de tous les travaux lus à cette occasion. Nous désirons simplement rappeler ici les faits principaux qui, en dehors des séances proprement dites, ont illustré ces quatre journées si bien remplies et réussies.

Le congrès fut ouvert le dimanche 26 juin 1910, à 11 heures, au palais des Académies, par M. le baron Descamps-David, ministre des Sciences et des Arts. M. Ch. Buls, ancien bourgmestre de Bruxelles, a souhaité la bienvenue aux congressistes. Des discours ont encore été prononcés par MM. le vicomte de Jonghe et A. de Witte, présidents du comité d'organisation, et V. Tourneur, secrétaire général du congrès. L'assemblée a nommé M. Ernest Babelon président de la section de numismatique, et M. Ch. Buls, président de la section de la médaille.

A 1 heure, un déjeuner de cent vingt-cinq couverts, réunissait à la Taverne royale la plus grande partie des congressistes. L'animation des convives ne fut surpassée que par la distinction et la variété du menu. Aussi les toasts furent-ils vigoureusement portés. Nous pardonnera-t-on de les avoir quelque peu oubliés? Un seul, le premier, le plus important, nous est demeuré, ce fut le toast porté en termes excellents par M. E. Babelon aux souverains LL. MM. le roi et la reine de Belgique. Vinrent ensuite des discours de MM. Buls, ancien

bourgmestre, et Max, bourgmestre actuel, puis de MM. le vicomte de Jonghe, A. de Witte et V. Tourneur. J'en oublie sûrement et non des moindres.

A 4 heures, la plupart des convives se retrouvaient au palais de l'Exposition pour examiner en détail le stand de l'Administration des monnaies, dont MM. Ch. Le Grelle, commissaire des monnaies, et A. de Witte, l'un des présidents d'organisation du congrès, leur faisaient les honneurs.

Dans un espace, peut-être un peu restreint, vu l'affluence des visiteurs, on avait installé quelques-unes des machines qui, de nos jours, servent à graver et à frapper les monnaies et les médailles. On voyait tout d'abord fonctionner un tour à réduire, sorti des ateliers de M. Janvier, de Paris, qui, en supprimant le patient labeur du graveur, permet au modeleur de produire un poinçon pour la frappe. Une presse monétaire se trouvait en activité dans le voisinage et frappait sans bruit, mais avec célérité, un charmant jeton, dû à M. A. Michaux, graveur de la Monnaie de Bruxelles, portant sur ses deux faces Jadis et Aujourd'hui. Jadis, c'était le monnayage au marteau, bruyant héritage de l'antiquité qui demandait beaucoup de temps et une grande pratique. Aujourd'hui, c'est une presse silencieuse et puissante qui fournit soixante pièces frappées par minute. Une troisième machine, une perforatrice, destinée seulement à produire le trou central qui se voit sur les pièces de nickel belges, se trouvait également exposée, mais ne fonctionnait pas.

Tout autour de la salle et des diverses machines, on voyait exposées dans des vitrines les matrices des médailles les plus récentes, conservées au Musée de la monnaie; les pièces de Belgique et du Congo, accompagnées de nombreux essais, les monnaies frappées à Bruxelles pour le compte des gouvernements étrangers ; enfin, des spécimens des principales espèces ayant actuellement cours dans les divers États du globe. Cette partie de l'exposition a été organisée par les soins de M. A. de Witte, qui a su la rendre aussi instructive qu'attrayante. Il l'a complétée par l'exhibition d'une vingtaine de boîtes à dénéraux, soit poids monétaires, sorties de ses collections et

¹ Pour la Suisse 331,229 pièces d'or d'une valeur de 6,624,580 francs et 2,400,000 pièces d'argent d'une valeur de 7,600,000 francs, frappées en 1873, 1874, 1886, 1889 et 1898. Il faut observer toutefois que la plupart des livraisons faites par la Monnaie de Bruxelles à la Suisse ne comportent que le découpage des flans. En 1874 seulement cette Monnaie a livré 1,400,000 pièces frappées de 5 francs.

fort employées jadis dans les provinces belges, et du reste dans toute l'Europe, pour contrôler le poids des espèces d'or.

Quelques congressistes rendirent alors visite à l'exposition de M. Étienne Bourgey, qui a eu le talent de grouper dans un espace restreint un nombre respectable de pièces fort intéressantes.

La grande attraction du soir était la réception du bourgmestre et des échevins dans les salons de l'Hôtel de Ville. Tout le monde connaît cet intéressant édifice, construit dans la première moitié du xv° siècle, en style gothique flamand, d'après les plans de l'architecte van Thienen. Décoré à l'intérieur avec goût, il offre une succession de salons luxueux, fort bien appropriés à la réception. C'est là que M. le bourgmestre Ad. Max et MM. les échevins faisaient les honneurs de l'antique cité brabançonne. Une foule nombreuse et parée animait lessomptueux appartements, et un orchestre de choix, dont plusieurs artistes du Conservatoire royal, ajoutait aux charmes de cette belle soirée.

Le lendemain matin, à 9 heures, le travail des sections commençait au palais des Académies. Après avoir procédé à la nomination des vice-présidents, les communications se succédèrent jusqu'à midi. A 2 heures, M. Victor Tourneur, secrétaire général, groupait autour de lui, au palais du Cinquantenaire, tous les amis de la médaille contemporaine, et, dans une conférence très écoutée, il définissait la tendance des diverses écoles de notre temps et l'idéal auquel elles doivent atteindre.

L'assistance put alors visiter le salon international de la médaille contemporaine, superbe exposition à laquelle dix-huit pays et deux cent quarante-quatre exposants ont pris part. C'est la France qui offre l'exposition la plus vaste, car on peut y admirer l'œuvre de quelques artistes décédés, à côté d'un grand nombre d'autres qui sont encore vivants. Cette exposition a été organisée avec goût et une bonne entente de l'art par M. F. Mazerolle, délégué du gouvernement français.

Les œuvres des artistes belges vivants sont aussi richement représentées et cette exposition forme un tout remarquable. Dans la partie réservée à la Suisse, on peut admirer des médailles et des plaquettes de M^{me} Gross-Fulpius, de M^{ne} Clotilde Roch, puis de MM. Hans Frei et Henri Huguenin.

De 4 à 6 heures, les congressistes se rendent à l'exposition de l'art belge au xyme siècle. C'est ici la merveille de l'Exposition de

Bruxelles. Qu'on se représente tout ce que l'école flamande a produit de plus exquis, la plupart des œuvres de Rubens, Jordaens, van Dyck, des Teniers et tant d'autres, envoyées des quatre coins de l'Europe, groupées dans une douzaine de salons et précédées, dans le salon d'entrée, par les portraits d'Albert et d'Isabelle qui eurent l'honneur insigne de régner au début de ce xviie siècle, si glorieux pour l'art belge! Ah, que de belles choses et comme la compagnie de ces merveilleuses productions du génie humain soulage et console du triste défilé d'œuvres sans nom qui nous sont imposées par tant d'artistes modernes!

Les médailles belges du xvII^e siècle se trouvaient abondamment exposées et provenaient soit du Cabinet des médailles de l'État belge, soit de celui de La Haye, soit aussi des riches collections de Jonghe, de Witte, Visart de Bocarmé et d'autres encore.

Le mardi 28 juin, il y eut deux séances de travaux, de 9 heures à midi et de 4 à 6 heures. Entre temps, de 2 à 4 heures, le congrès visita le musée et les ateliers de la Monnaie de Bruxelles. M. A. de Witte, puis M. Ch. Le Grelle, commissaire des monnaies, donnèrent successivement d'intéressants détails à l'assemblée sur le musée de la Monnaie qui conserve précieusement un grand nombre de coins anciens et modernes, puis la visite des ateliers se fit par escouades de quinze à vingt personnes, guidées par MM. Le Grelle, Verhas et de Witte.

La fabrication des monnaies s'effectue en Belgique par les soins d'un entrepreneur portant le titre de directeur de la fabrication. Le directeur de la fabrication opère le monnayage des espèces dans les locaux et avec un matériel appartenant à l'État, suivant des tarifs fixés par des arrêts royaux. La surveillance que, dans l'intérêt du public, l'État exerce sur les monnaies, est confiée à une administration spéciale, dirigée par le commissaire des monnaies, actuellement M. Ch. Le Grelle, agissant sous l'autorité du ministre des Finances.

Les ateliers de gravure sont séparés des ateliers de la fabrication. Ils comprennent deux balanciers, un à main, employé pour la confection des coins monétaires, l'autre à vapeur, pour la frappe des médailles. La force motrice est donnée à toute l'usine par deux machines à vapeur accouplées, d'une force totale de 160 chevaux. Les fonderies des alliages peuvent produire par vingt-quatre heures des lattes d'or d'un poids de 1000 kg., des lattes d'argent d'un poids de 10,000 kg., des lattes de nickel allié d'un poids de 3500 kg.

La salle de frappe comprend quatorze presses du système Ulhorn.

Fonctionnant ensemble, en 1909, pour la frappe des monnaies d'argent, de nickel et de bronze, ces presses ont parfois battu par journée de travail plus de 480,000 pièces représentant un poids d'environ 2000 kg. de métal. La visite de la Monnaie de Bruxelles a été particulièrement instructive et intéressante, et chacun a pu se convaincre de l'ordre et de la bonne administration qui règne dans cette excellente maison.

Le mercredi 29 juin, dernier jour du congrès, les travaux s'achèvent au palais des Académies. Grâce au savoir faire et à l'énergie de M. V. Tourneur, secrétaire général, qui a résumé succinctement un bon nombre de mémoires dont les auteurs étaient absents, le programme un peu chargé du congrès a pu s'achever à la satisfaction générale.

A 2 heures, visite au Cabinet des médailles, sous la conduite de MM. F. Alvin et V. Tourneur. Les pièces de cet important dépôt exposées aux yeux du public sont fort nombreuses et disposées de telle sorte que le visiteur, pour peu qu'il ait le désir de s'instruire, doit en retirer de sérieux avantages.

A 3 ½ heures, et pour la dernière fois, les congressistes sont réunis dans la belle salle de l'Académie des sciences. MM. V. Tourneur et de Breyne donnent un compte rendu succinct, mais fort exact de l'activité du congrès dans les deux sections, et ils lisent les six résolutions qui ont été émises sous forme de vœux : les voici par ordre chronologique:

Premier væu: Supprimer le mot avers de la terminologie numismatique et le remplacer par le mot droit.

Deuxième vœu: Accorder pleine liberté aux conservateurs des collections numismatiques en ce qui concerne l'échange et la vente des doubles; mettre à leur disposition une somme liquide pour les acquisitions urgentes (trouvailles, etc.).

Troisième vœu: Employer la méthode de division du cadran en 60 degrés pour indiquer le sens et le point de départ des légendes, pour tous les cas où cela paraîtrait nécessaire.

Quatrième vœu: Inscrire partout, dans les programmes de l'enseignement supérieur, la numismatique et la sigillographie, d'abord dans l'intérêt de la science elle-même, puis dans le but de former des conservateurs capables de classer les collections et d'en publier les catalogues.

Cinquième vœu: Encourager l'étude des monnaies de compte nationales dans chaque pays.

Sixième vœu: Organiser dans les expositions des beaux-arts des salons de la médaille contemporaine.

Ces six vœux sont ratifiés par l'assemblée générale du congrès.

M. Buls, ancien bourgmestre, prononce alors le discours de clôture. L'orateur parle de la réforme de l'enseignement académique, où il voudrait voir pénétrer la méthode de l'intuition, comme dans l'enseignement primaire, pour initier l'élève à la technique de l'art. Puis il salue les membres étrangers du congrès qui ont suscité ici une durable amitié, fondée sur l'estime et l'admiration.

M. Babelon remercie, au nom des étrangers, leurs confrères belges de leur chaleureux accueil et constate le grand succès du congrès, au point de vue scientifique et artistique.

D'autres délégués parlent encore dans le même sens, en français, en italien et en allemand, et remercient les organisateurs. La séance est alors levée.

Le troisième congrès de numismatique a été l'occasion de plusieurs travaux importants; il a formulé des vœux qui, nous l'espérons, prendront force de loi, mais nous tenons en outre à constater ici qu'en dehors de sa valeur pour la science, ce congrès a pleinement répondu à ce qu'on attendait de lui, en rapprochant plus intimement bien des travailleurs qui, jusqu'alors, ne se connaissaient que par des lettres échangées ou par leurs travaux. En outre, il a procuré à nos amis de Belgique l'occasion de prouver une fois de plus leur talent d'organisation et leur inlassable hospitalité.

Eug. Demole.

Le propriétaire présumé du trésor de la forêt de Finges.

On se rappelle qu'au mois d'avril 1908, un trésor important de monnaies d'or et d'argent, appartenant aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, fut découvert en Valais, non loin de Sierre ¹. Ce trésor était contenu dans une channe octogonale en étain, sur l'anse de laquelle on avait gravé à la main une signature dont voici l'exacte reproduction : RO · FABRY ·



¹ Revue suisse de numismatique, t. XV, 1909, pp. 212-219.

Les pièces les plus récemment émises de ce trésor appartenaient au doge de Venise Michel Steno (1400-1413). Nous avons par ce fait été amené à supposer que le trésor de la forêt de Finges dut être enfoui lors des troubles qui amenèrent la chute de la maison de Rarogne et de l'aristocratie féodale dans le Valais, c'est-à-dire entre 1400 et 1420.

Si l'on compulse les *Documents relatifs à l'histoire du Valais* ¹, publiés par l'abbé J. Gremaud, on voit que de 1377 à 1387 il est fait à plusieurs reprises mention d'un Fabri qui peut avoir été le propriétaire et l'enfouisseur du trésor de la forêt de Finges. Ce personnage, parfois qualifié de noble, est indiqué comme bourgeois de Loëche et il figure dans les actes soit comme témoin, soit comme délégué de la communauté de ce village :

- « ...Johannes Fabri de Leuca, clericus, Rudinus, frater ejus et « Stephanus Martini Hogyer de Albignon; iidem nobilis, Johannes, « Rudinus et Stephanus ², etc. »
 - « ... Johannes Walandier, Rodinus Fabri, burgenses Leuce 3. »
 - « ... Johannes Fabri, Rodinus, ejus frater 4, etc. »
- « ... Roduyno Fabri... suis et totius communitatis et parochi « Leuche ⁵, etc. »
 - « ... et Rondino Fabri de Leucha 6, etc. »
 - « ... Rodinum Fabri... omnes burgenses ville Leuce 7, etc. »

Ces différents prénoms font au nominatif Rudinus, Rodinus, Roduynus, Rondinus, soit Rudinus et probablement Rudin ou Rodin.

Rudinus, dans une localité comme Loëche, située à la frontière de la partie du Valais où l'on parle allemand, est probablement un diminutif de Rudolfus ⁸.

D'autre part, nous trouvons dans les mêmes *Documents*, mais à une date légèrement postérieure, un membre de la famille Fabri qui s'appelle Rolet :

« ...ad instantiam et requisitionem providorum virorum Nicolini

¹ Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXXVII, pp. 87, 198, 282, 326, 333 et 551.

 ² Ibid., p. 87.
 ³ Ibid., p. 198.
 ⁴ Ibid., p. 282.
 ⁵ Ibid., p. 551.
 ⁶ Ibid., p. 326.
 ⁷ Ibid., p. 333.

⁸ Cette hypothèse s'est trouvée confirmée par deux communications, l'une émanant de M. l'abbé D. Imesch, curé de Naters, et l'autre de M. Ch. de Rivaz, président de la Commission cantonale des monuments historiques du Valais.

- « Kalbermatter et Roleti Fabri, nunc civium et sindicorum Sedu-
- « nensis... 1 ». Cet acte est de 1414; en voici un autre de 1422:
- « ... fuerunt personnaliter constituti Roletus Fabri et Anthonius Fal-
- « coneti, lombardus, sindici et consules tocius communitatis civitatis
- « Sedunensis...² »

Rodin Fabri était bourgeois de Loëche, localité située à une faible distance de la forêt de Finges. Rolet Fabri, syndic de Sion, était peut-être un personnage plus important, mais on ne s'explique pas qu'il se soit tant écarté de Sion pour enfouir sa fortune.

La question reste pendante.

Eug. D.

Frappe en or d'un kreuzer de Berne de 1596.

La collection de M. Émile Henrioud, à Yverdon, s'est enrichie depuis peu d'une pièce fort rare, frappée sans doute en dehors des ordonnances et présentant le type bien connu du kreuzer de Berne, mais en or et de l'année 1596.

(D 60) + MONE · BERNENSIS · 1596

Ours passant surmonté d'une aigle monocéphale.

R). (D 60) + BERCHT · D · ZERI · CONDI

Croix pattée.

A. Mod. 0,021. Poids 3gr,145. Coll. É. Henrioud, à Yverdon.





Quelques personnes ont pensé qu'il s'agissait ici d'un florin ou d'un ducat, émis à titre d'essai et dont le type n'aurait pas été adopté, mais cette supposition paraît bien invraisemblable. Il y avait à la fin du moyen âge et plus tard encore une hiérarchie assez marquée entre les types affectés aux pièces d'or, d'argent et de billon. On choisissait pour les espèces ce qu'il y avait de plus honorable, de plus distingué;

² Ibid., p. 352.

¹ Mémoires et documents, op. cit., t. XXXVIII, p. 123.

quant aux monnaies, on se bornait à leur donner un style plus simple et moins recherché. Affecter à une espèce d'or le type d'une monnaie de billon, ou vice-versa, eut été tout à fait en dehors des usages. En revanche, plusieurs ateliers, et celui de Berne en particulier, offrent, dès le xv° siècle, des exemples assez nombreux de pièces d'or frappées avec des coins destinés à des métaux plus vulgaires, mais ces pièces n'étaient pas destinées à la circulation. On peut supposer que la pièce d'or de 1596 était un essai, une sorte de modèle de ce que seraient les kreuzers de billon, pièces qui ne paraissent pas avoir été frappées pour cette année-là.

Eug. D.

Frappe en or d'un sol de Genève de 1622.

On connaît l'essai unique d'un quart de Genève de 1621, frappé en or et dont le style ne fut pas adopté ¹. C'est le plus ancien essai en or de la série genevoise, et encore ne connaît-on pas la monnaie de billon qui y correspond.

Voici un sol de l'année suivante, 1622, frappé en or et qui est semblable à la pièce de billon déjà décrite ².

Dans un cercle de grènetis D 5 GENEVA · CIVITAS · 1622 Écu de Genève, surmonté de l'aigle d'Empire.

R. Dans un cercle de grènetis \bigcirc D 6 POST · TENEBRAS · LVX · R · G ·

Croix pattée, vidée et fourchée.

N. Mod. 0,018. Poids 1gr,89. Cab. de num. de Genève.





Cet intéressant essai est entré au Cabinet de numismatique de Genève par les soins de M. Édouard Audeoud, conservateur-adjoint de cet établissement.

Eug. D.

¹ E. Demole. *Histoire monétaire de Genève de 1535 à 1792*. Genève, 1887, in-4, p. 82 et p. 192, n° 43.

² *Ibid.*, p. 248, n° 252.

Vente de monnaies suisses.

Le 1^{er} mars dernier, M. Léo Hamburger, l'expert de Francfort-sur-Mein a procédé à la vente de monnaies suisses provenant d'un collection bien connue. Quelques-unes ont atteint des prix qui pourront intéresser nos lecteurs.

raccar	nos lecte	alire	
168861	nos recu	eurs.	Marcs
193.	Gwalther	Rodolphe, médaille de Stampfer datée de 1566.	1600
318.	Zurich.	Couronne d'or sans date, aigle bicéphale, croix	
		fleurdelisée	780
383.	»	Thaler de 1599 de Stampfer, sur flan carré en	
		triple épaisseur	1200
384.))	Le même, mais en double épaisseur	940
385.))	Thaler de 1622 en double épaisseur; lion,	
		aigle bicéphale	625
388.	Ď	Thaler de 1647 en double épaisseur (coll.	
		Wunderly, n° 230)	630
389.	»	Thaler de 1695 en double épaisseur (coll.	
		Wunderly, n° 232)	600
680.))	Médaille d'or par Fechter, s. d., vue de la	
		ville, 39 ^{gr} ,2	1100
789.	Berne.	Ducat 1796, piéfort; armoiries, valeur	915
791.	»	Ducat 1701, quintuple épaisseur; lég. dans le	
	8 12	champ	605
844.))	10 francs s. d., écu de la ville, R. B. en mono-	4
	*	gramme	650
1150.	Lucerne.	Ducat s. d.; valeur, deux saints	605
		et Unterwald. Goldgulden s. d.; les trois armoiries	
2000	011, 20111, 102	dans le champ, croix	2750
1310.	I .		
1312.	} *	» Thaler s. d.; aigle bicéphale, saint 990	-1050
1313.))	» Thaler 1550; les trois armoiries,	
		saint Martin à cheval	3150
1314.	»	» Thaler 1561; les trois armoiries,	
ii.		saint Martin assis sur un trône	1200
1315.	»	» Thaler 1561; les trois armoiries, aigle	
		bicéphale	1300
1316.	»	» Thaler hybride 1561-1562	1250

			Marcs
1420.	Schwytz.	Ducat s. d.; saint Martin à cheval, Madone	600
1476.	Unterwald.	Thaler 1732; armoiries, Nicolas de Flüe	2050
1498.	Zug.	Thaler 1564 par Stampfer; trois armoiries,	
		saint Michel	720

Monnaie chinoise.

On a pu dernièrement lire dans les journaux le fait divers suivant : Un édit impérial établit en Chine une nouvelle monnaie légale décimale, le dollar d'argent de 74 candarens, avec pièces divisionnaires de 50, 25 et 10 cents en argent et 5 cents en nickel. La typique monnaie actuelle, que tous ceux qui s'occupent de numismatique connaissent bien, sera retirée de la circulation.

Ainsi, dans ce domaine comme dans d'autres, la Chine s'ouvre à la civilisation occidentale.

Camille Picqué.

L'ancien conservateur du Cabinet des médailles de l'État belge, M. Camille Picqué, est décédé le 29 septembre 1909, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le défunt, qui était né le 21 mai 1834, avait été nommé au poste de conservateur-adjoint du Cabinet de numismatique le 3 février 1870, puis à celui de conservateur en 1875. Il resta en charge jusqu'au milieu de 1902, époque à laquelle il prit sa retraite.

C'est grâce à lui que la collection, confiée à ses soins entendus, est actuellement une des premières de l'Europe.

Cet érudit laisse quelques travaux de critique littéraire et historique, mais son activité scientifique s'étant orientée du côté de la numismatique, c'est surtout dans ce domaine que ses écrits sont les plus nombreux; comme il fut l'un des directeurs de la Revue belge de numismatique pendant un certain nombre d'années, ils ont, pour la plus grande partie, paru dans ce périodique.

Exposition de médailles à New-York.

Au mois de mars, la Société américaine de numismatique a organisé à New-York une très belle exposition de médailles. Comme souvenir il nous en est resté un catalogue descriptif illustré qui nous paraît suffisamment développé. Les quelque trois mille cinq cents médailles offertes à l'admiration des visiteurs se répartissent pour la plus grande partie entre différents pays de la vieille Europe et appartiennent aux époques et aux artistes les plus divers.

Nous y voyons les noms de graveurs suisses qui ont travaillé pour l'étranger, J.-C. Hedlinger, Jean Dassier, J.-P. Droz, mais leurs œuvres sont en si petit nombre qu'elles ne sauraient donner une idée de l'activité de notre pays dans ce domaine.

Distinctions.

M. le colonel Allotte de la Fuye vient de se voir attribuer, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le prix Édouard Drouin pour ses travaux de numismatique ancienne de l'Orient sémitique et iranien.

La même Académie a honoré la Société française de numismatique du prix Duchalais (numismatique du moyen âge) pour l'ensemble de ses publications depuis 1865, date de sa fondation.

Société suisse de numismatique.

Nous rappelons que l'Assemblée générale de la Société est fixée aux 10 et 11 septembre prochains, à Winterthour, avec le programme suivant :

Samedi 10 septembre 1910.

3 h. ¹/₂ — Assemblée générale dans l'Aula de la Biblothèque de la Ville.

ORDRE DU JOUR:

- 1. Lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale.
- 2. Rapport du président.
- 3. » du trésorier.
- 4. » des vérificateurs des comptes.
- 5. Nomination des vérificateurs des comptes.

- 6. Fixation de la cotisation pour 1911.
- 7. Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale.
- 8. Propositions individuelles. (Les membres qui auraient des propositions à présenter sont priés d'en aviser le secrétaire huit jours à l'avance. Statuts, art. 7.)
- 9. Travaux scientifiques, pour lesquels se sont déjà annoncés:
 - 1. M. E. Hahn. Ueberblick über Münzgeschichte der Stadt St. Gallen.
 - 2. MM. † Wavre et D' Eug. Demole. Infédation du droit de monnaie faite au XII^o siècle, par Roger, évêque de Lausanne, à Ulrich II, comte de Neuchâtel.
- 7 h ¹/₂ Banquet dans la salle du Casino Soirée familière, comprenant les communications suivantes :
 - 1. M. le D' Imhoof-Blumer. Der Maler Ant. Graff.
 - 2. M. le Dr G. Grunau.
 - a) Der Jurataler von 1818 und seine Geschichte;
 - b) Die Medaillen des Bieler Gymnasium.

Dimanche 11 septembre 1910.

Matin — Visite des collections numismatiques et de la « Kunsthalle ».
Midi — Dîner à l'hôtel du Lion.

Jeton commémoratif.

Un jeton commémoratif en bronze, gravé et frappé spécialement pour l'Assemblée générale, par M. Homberg, médailleur à Berne, sera distribué gratuitement aux membres présents à l'Assemblée générale.

Ce jeton est à l'effigie de Ant. Graff, peintre de portraits du xvine siècle, originaire de Winterthour.

Les sociétaires empêchés de se rendre à Winterthour pourront en faire l'acquisition en s'adressant au trésorier de la Société, à Genève, jusqu'au 15 décembre 1910.

Le jeton ne sera délivré qu'aux membres de la Société et chacun ne pourra recevoir ou acquérir qu'un seul exemplaire en bronze. Des exemplaires en or, argent, étain ou aluminium seront frappés sur demande spéciale et ne seront vendus qu'aux membres de la Société, en autant d'exemplaires qu'ils en demanderont.

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 6 juillet 1910. — M. J. Doucet, à Paris (présenté par MM. F. Mazerolle et Eug. Demole), est reçu membre actif de la Société.

Séance du 17 août 1910. — MM. Julien Gruaz, adjoint au Cabinet de numismatique du canton de Vaud, à Lausanne (présenté par MM. Eug. Demole et Fréd. de Stoutz), et Vasco-Laurent Schlütter, graveur à Genève (présenté par MM. Grossmann et Jarrys), sont admis membres actifs de la Société.

M. Fritz von Jecklin, à Coire, remplace feu M. le major Caviezel comme représentant de la Société historique et archéologique des Grisons.

Errata du tome XVI.

Page 69, 3° ligne, après: dans sa gloire, faire suivre: il se plut à déclarer que l'apparition de cette comète avait comme signification la réception de César parmi les dieux (d'où l'inscription entre les rayons de l'étoile DIVVS IVLIVS) et, de plus, qu'elle était un signe de bonheur pour son propre avenir.

```
» » 26° » au lieu de : 135 à 119, lisez : 135 et 119.
```

» » 29° » » Justinius » Justinus.

70, 4^e » » Pingrès » Pingré

» » 6^{e} » Wolf » Wolfer.

» » 12° » » Justinius » Justinus.

» » 15^e » » l'effigie » le type.

» 16e
 » provient de » se rapporte sans doute
 à l'une des comètes.

» » 20° » après : sur les monnaies, faire suivre : pour en donner l'image, mais à cause de la signification qui liait, longtemps après leur apparition, celle-ci à la puissance et à la gloire des gouvernants.

» 145, 14° » au lieu de : l'archer, lisez : l'archev.

» 183, 14° » au lieu de: et encore ne connaît-on pas, lisez: encorene connaît-on que de rares exemplaires de...